



HAL
open science

La réquisition de police : l'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres

Thomas Bonnet

► **To cite this version:**

Thomas Bonnet. La réquisition de police : l'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres. Le social à l'épreuve du dégoût, PUR, pp.45-55, 2016, 978-2-7535-5089-6. hal-01898917

HAL Id: hal-01898917

<https://hal.science/hal-01898917>

Submitted on 19 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La réquisition de police : l'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres

Thomas BONNET¹

Introduction

Les pompes funèbres ont fait l'objet de recherches sociologiques approfondies², mais la question des réquisitions d'une entreprise des pompes funèbres par un officier de police judiciaire (désormais réquisition de police) n'apparaît pas comme suffisamment explorée. Pourtant, la réquisition de police constitue une part du travail non négligeable. Effectivement, elle s'affirme dans le discours des enquêtés comme l'activité la moins appréciée du métier. Elle est souvent dépréciée car elle expose les professionnels à d'intenses émotions négatives, notamment celle du dégoût. Cependant, il est frappant de constater que certaines réquisitions de police paraissent stimulantes. D'où provient cet attrait pour le sale boulot ?

Cette contribution a été rendue possible grâce à une étude de trois mois réalisée dans une entreprise des pompes funèbres. Embauché comme porteur, nous avons pu mettre en œuvre une observation participante et recueillir approximativement 350 heures d'observation. Être identifié comme « sociologue-croque-mort », m'a permis d'interroger les enquêtés en situation de travail et donc de recueillir une parole à chaud. Les pompes funèbres se prêtent très bien à ce type de recueil de données, car l'activité est ponctuée de longs moments d'attente. Par exemple, lors d'obsèques religieuses, alors que la famille se trouve avec le prêtre durant la cérémonie, les professionnels du funéraire se retrouvent à l'extérieur pour discuter. C'est là des occasions propices à la réalisation d'un entretien collectif avec les professionnels. Les observations ont été complétées à la fin du terrain par des entretiens individuels plus formels d'une durée d'une à deux heures avec les enquêtés.

Le collectif observé est composé de maîtres de cérémonie et de porteurs. Ce sont des opérateurs funéraires. Il convient de distinguer les opérateurs, des commerciaux du funéraire. Nous ne traiterons dans cet article que des premiers. Le collectif des opérateurs est exclusivement masculin³. Il est composé de neuf individus, la moyenne d'âge y est de 25 ans. Tous ont connu un parcours scolaire et professionnel confus. Seul l'un d'entre eux est détenteur du baccalauréat. Sur les neuf enquêtés, seulement un seul souhaite poursuivre sa carrière dans cette voie. Néanmoins, la plupart sont présents dans le collectif depuis déjà plusieurs années.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur ce qu'est une réquisition de police dans les pompes funèbres. Ensuite, nous montrerons les aspects de la réquisition de police qui en font l'acmé du sale boulot à travers la question du dégoût : un dégoût physique,

1 tomhb@laposte.net

2 Nous pensons, entre autres, aux travaux de Pascale Trompette qui a travaillé sur *Le marché des défunts* (Presses de Sciences-Po, 2008), et à Julien Bernard qui a réalisé sa thèse de doctorat de sociologie sur les émotions dans les pompes funèbres (parue en 2009 sous le titre *Croque-mort. Une anthropologie des émotions*, aux éditions Métailié). Jean-François Auby a également travaillé sur la question des *Obsèques en France* (Presses universitaires de France, 1998).

3 À la différence justement du collectif des conseillers qui se compose paritairement de femmes et d'hommes.

immédiat, puisque l'individu se retrouve face à un corps dégradé et doit parvenir à composer avec ses émotions pour accomplir son travail ; mais cette situation a une forte dimension sociale. Porteurs d'un stigmate lié à la mort et au tabou qui l'entoure, les professionnels ne parviennent pas à valoriser cette activité auprès des profanes. Enfin, la troisième partie montrera que les professionnels intègrent la réquisition de police à leur culture professionnelle et parviennent paradoxalement à lui trouver un attrait.

Qu'est-ce qu'une réquisition de police ?

Lorsqu'un individu décède dans un lieu public, la police réalise des constatations dans le cadre de l'enquête-décès, puis elle réquisitionne une entreprise des pompes funèbres pour que celle-ci transporte le corps dans une chambre mortuaire ou funéraire. Il en est de même lors de la découverte d'un décès suspect dans un domicile. À partir du moment où se présentent des difficultés médico-légales, exigeant une enquête approfondie sur le décès *via* une autopsie par exemple, le corps doit être amené à l'institut médico-légal par l'entreprise réquisitionnée.

Dans le département observé, les réquisitions de police ont fait l'objet d'un appel d'offres afin que les entreprises des pompes funèbres se positionnent comme partenaires potentiels. Effectivement, la réquisition ne semble pas être particulièrement attractive pour beaucoup d'entreprises. Non seulement le paiement est différé, mais réaliser ce type de mission implique une double contrainte. La première, c'est que l'entreprise doit disposer d'un véhicule destiné aux transports de corps avant mise en bière. De fait, une entreprise ne disposant que d'un corbillard ne peut pas légalement être réquisitionnée par la police. La seconde raison tient au caractère particulièrement pressant de la réquisition de police. Les réaliser nécessite d'être réactif quant à la capacité de l'entreprise à mobiliser l'effectif nécessaire, c'est-à-dire au minimum deux individus, pour se rendre sur les lieux indiqués. Étant donné qu'une réquisition de police peut survenir à n'importe quelle heure de la journée et n'importe quel jour de l'année, l'entreprise doit disposer de suffisamment de salariés pour pouvoir fournir la prestation attendue alors même qu'elle réalise simultanément des obsèques et des transports. Ainsi, l'entreprise réquisitionnée peut déclarer ne pas pouvoir se rendre sur les lieux immédiatement car elle n'a pas les effectifs suffisants. La conséquence étant que ce refus d'intervenir impacte l'activité policière car, tant que le corps n'est pas pris en charge par les pompes funèbres, l'équipage de police ne peut repartir. C'est pour pallier ce type de difficulté qu'un appel d'offres a été lancé.

Deux entreprises se partagent le département observé. Chaque entreprise a son territoire et lorsqu'un décès « *impromptu* » survient, la police appelle l'une ou l'autre entreprise en fonction du secteur où la réquisition s'effectue. Dans les faits, l'entreprise étudiée réalise 70% des réquisitions de police du département. Lorsque la police réquisitionne l'entreprise, les professionnels sont enjoins à se rendre le plus rapidement possible sur les lieux. Durant la journée, ce sont les professionnels inoccupés, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas en obsèques ou en transports qui s'y rendent. La nuit, en revanche, il incombe aux deux professionnels de garde de s'en occuper.

L'acmé du sale boulot

Hughes⁴, à qui l'on doit la notion sociologique de « sale boulot », la définit comme les tâches du métier « physiquement dégoûtantes ou [...] qui symbolisent quelque chose de dégradant et d'humiliant ». Le sale boulot représente la part du métier dont les membres « pensent qu'ils devraient avoir un peu honte ». Il se caractérise notamment par une tentative de le déléguer à d'autres. La réquisition de police apparaît comme l'acmé du sale boulot sur deux points. Elle est réputée comme l'épreuve du métier où le dégoût est le plus prégnant et où le sale boulot se confond au boulot sale⁵. Elle est également la part du travail la plus difficilement valorisable auprès des profanes, elle est avilissante.

Aucun professionnel ne raconte de façon enthousiaste le fait de s'être rendu à une adresse pour y « ramasser un cadavre », de surcroît lorsque c'est en pleine nuit. Souvent, ils ignorent le type d'intervention qui les attend. Sa pénibilité peut dépendre de quatre critères : la cause de la mort, l'état du corps, son accessibilité⁶ et la présence ou non de la famille et *a fortiori* d'un public profane. Les professionnels sont donc souvent dans une situation d'incertitude. Ainsi, dès qu'ils apprennent de la part des policiers sur place ou de leur interlocuteur téléphonique les conditions de la réquisition, ils procèdent à un travail de préparation mentale à la rencontre avec le corps⁷.

Je sais qu'on va faire un pendu, alors je pense à tous les pendus que j'ai faits, comme ça, quand nous rentrerons dans l'appart', je ne serai pas choqué par l'image. Un pendu c'est super violent. Cette masse morte encore attachée à je ne sais où, qui pend... je trouve ça hyper violent. Puis, c'est nous qui le détachons. Tu verras, la police, elle ne touche pas au cadavre. Encore les pendus c'est violent mais s'il est propre t'as pas l'odeur, ça c'est cool.

Comme l'indique ce maître de cérémonie, la sensorialité est directement sollicitée par la réquisition. La vue tout d'abord peut transmettre la violence de la scène. Le toucher est également sollicité puisque la mission de ces professionnels est de transporter le corps. Cela implique donc, dans le cas du pendu, de détacher le corps, de « travailler » son éventuelle rigidité pour pouvoir l'installer dans la housse mortuaire et le porter jusqu'au fourgon mortuaire. Il y a obligatoirement un contact tactile entre le corps et le professionnel même si, nous le verrons, les gants en latex jouent un rôle important. Mais l'odorat est le sens suscitant le plus d'appréhension chez les professionnels. Lorsqu'ils évoquent les réquisitions les plus difficiles qu'ils ont faites, l'odeur est toujours très présente :

Lorsque nous sentons quelque chose, nous aspirons si profondément l'odeur dégagée, nous nous l'assimilons si étroitement par le processus vital de la respiration, qu'aucun autre sens ne pourrait en faire de même vis-à-vis d'un objet, à moins que nous ne le mangions⁸.

4 Everett HUGHES, *Le regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 81.

5 Pour plus d'informations sur cette question du sale boulot et du boulot sale, voir le dossier coordonné par Pascale MOLINIER dans la revue *Travailler* (n°24, vol. 2) en 2010.

6 Le problème de l'accessibilité ne doit pas être négligé, car les professionnels dénoncent volontiers l'effort physique qu'impose de porter à deux un corps inerte. On comprend alors que réaliser une réquisition au quinzième étage d'un immeuble sans ascenseur participe pleinement de la définition de la réquisition comme sale boulot.

7 Pascale TROMPETTE, Sandrine CAROLY, « En aparté avec les morts... Peur, larmes et rire au travail : les métiers du funéraire », *Terrain*, n°43, 2004, p. 63-84.

8 Georg SIMMEL, « Essai sur la sociologie des sens », in *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 223-238, p. 236.

L'odeur est redoutée par les enquêtés car elle colle aux vêtements, à la peau et pénètre même dans la bouche. Il existe pourtant des moyens leur permettant de neutraliser les odeurs, notamment les masques respiratoires et les baumes qui n'empêchent cependant pas l'odeur d'imprégner les vêtements. L'odeur qui émane d'un corps humain en décomposition est si caractéristique et si intense que les professionnels savent avant même d'être face au corps s'ils seront confrontés à ce type de cadavre. L'odorat est le premier sens sollicité lorsqu'ils pénètrent par exemple dans le couloir de l'immeuble où se trouve l'appartement d'un cadavre présent depuis plusieurs jours.

La réquisition de police peut donc engendrer des émotions comme le dégoût, la peur⁹, la tristesse¹⁰. De plus, la présence de la famille ou d'un public profane est perçue par les professionnels comme une difficulté supplémentaire. Procéder à la levée de corps devant la police oblige certes les professionnels du funéraire, comme les policiers théoriquement, à faire preuve de retenue. Mais travailler devant un public, en pleine rue par exemple ou être forcés de passer avec le corps devant la famille du défunt contraint les professionnels à mettre en œuvre un travail émotionnel particulier¹¹ : un travail sur l'expression émotionnelle. Ils répriment leur affectivité et simulent les émotions censées être en adéquation avec la situation. Autrement dit, pour reprendre une autre expression de Hughes¹², lors de la réquisition de police, ils s'efforcent d'atténuer le « drame social du travail ». Ce que les professionnels du funéraire peuvent vivre comme une réquisition classique, ordinaire ou banale, doit, en présence d'un public profane qui lui la vit comme un événement extraordinaire, ne pas être exprimé.

Toutes les réquisitions de police ne provoquent pas des émotions négatives chez les professionnels, puisqu'ils sont parfois amenés à les simuler. En revanche, certaines réquisitions de police représentent l'acmé du sale boulot par le dégoût qu'elles suscitent. Ramasser la dépouille d'un individu décédé depuis plusieurs semaines en plein été conduit le professionnel à affronter à la fois du regard et des mains les asticots et les mouches qu'ils dérangent, mais aussi une odeur particulièrement envahissante. Cependant, ces émotions dépendent de la biographie de l'individu¹³. De fait, la vue d'un pendu n'affecte pas aussi violemment tous les professionnels. Certains ont plus de difficultés avec les « corps en miettes », comme ce maître de cérémonie ayant perdu son jeune frère dans un accident

9 Notamment la peur de la contamination et l'appréhension d'intervenir sur le décès d'un proche quand la réquisition s'effectue dans une rue qu'ils fréquentent.

10 La tristesse s'exprime à la fois vis-à-vis de la cause du décès et de l'histoire même du défunt. Il est important de souligner que nombre de réquisitions se font au domicile des défunts. Les professionnels pénètrent donc dans l'intimité de ces personnes. Cela les expose à constater l'environnement de vie, et donc une partie de l'histoire du défunt. La tristesse apparaît notamment lorsque chez un suicidé ou une personne découverte plusieurs jours ou mois après sa mort, ils observent directement le lieu de vie de la personne qui porte souvent les traces d'un isolement social et affectif. Beaucoup de professionnels signalent qu'après leurs premières réquisitions, ils raisonnaient sur l'histoire du défunt, cherchaient à comprendre, à se mettre à sa place, faisaient des recherches sur internet pour obtenir des renseignements plus précis sur l'histoire du défunt, notamment *via* Facebook. Ils soulignent tous que s'impliquer conduit à comprendre l'importance de ne pas s'arrêter sur l'histoire du mort car cela les amène à éprouver des sentiments très négatifs. En d'autres termes, en se plongeant dans des histoires comme celles-ci, ils font l'expérience de l'émoi et donc de l'intérêt de s'en prémunir par la suite.

11 Arlie HOCHSCHILD, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, vol. 1, n°9, 2003, p. 19-49.

12 Everett HUGHES, « Le drame social du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 15, n°2, 1996, p. 94-99.

13 Joël CANDAU et Agnès JEANJEAN, « Des odeurs à ne pas regarder... », *Terrain*, n°47, 2006, p. 51-68.

routier plusieurs années auparavant. L'histoire individuelle peut au contraire constituer un avantage face à des réquisitions en apparence difficiles, à l'image de ce porteur déclarant n'avoir aucun problème avec les odeurs de corps en décomposition.

Non l'odeur ne me gêne pas. J'ai une chance là, c'est que mon père est pêcheur. Il avait un magasin de pêche et du coup, il avait des asticots. La mort, ça sent ça. Donc c'est une odeur que je trouve familière. C'est particulier hein ? Ma première réquise'... de suite, j'ai senti cette odeur familière. C'était un peu ma madeleine de Proust...

La sensation de dégoût est donc variable selon les agents. Il existe cependant quelques constantes dans l'acmé du dégoût ressenti : les réquisitions des « pourris », ces corps déjà en état de décomposition qui ont altéré l'environnement par leur odeur, leurs écoulements et les insectes qu'ils attirent. *A contrario*, d'autres corps sont qualifiés de « propres », notamment quand la mort est récente. Il y a enfin les « sanglants », pour lesquels il convient, tout comme pour les « pourris », de ne pas se salir au contact du sang répandu.

L'état objectif du corps est donc aussi important que la biographie de chacun. Il dicte le lexique professionnel. Ainsi, lorsqu'un professionnel raconte à ses collègues la réquisition qu'il a réalisée, le défunt y devient le « pendu », le « train », le « diabétique », la « tentative de vol » (défenestration), le « cardiaque », etc. Dire que l'on a fait un « pendu pourri », c'est signifier à ses collègues les différentes difficultés que l'on a rencontré pour décrocher un corps en état de décomposition. Le partage de représentations communes relatives aux différents « clients » montre le partage d'un univers social. En revanche, évoquer cet univers aux profanes apparaît malséant.

Dès que tu rentres dans les détails, ce n'est pas possible. J'ai bien senti l'énorme tabou qu'il y a sur la mort. Ils ne veulent pas en entendre parler, ils sont dégoûtés, choqués. Une fois, j'ai demandé à ma copine ce qu'elle voudrait comme obsèques, ce n'est pas la peine... Les gens, ils n'arrivent pas à imaginer ce qu'il y a derrière et ils ne peuvent pas le concevoir, la mise en bière tout ça, je crois qu'ils ne veulent pas savoir, le frigo, les housses et tout ça.

P. Ariès¹⁴ et N. Elias¹⁵ ont tous deux souligné la puissance du tabou entourant la mort dans notre société. L'envisager du point de vue des professionnels du funéraire permet d'aller un peu plus loin. Comme le souligne l'enquêteur, lorsqu'il questionne une de ses proches sur ses obsèques, il l'effraie car c'est son rapport à la mort qu'il interroge et l'inéluctabilité de celle-ci. Autrement dit, le tabou sur la mort porte, comme l'envisagent les auteurs, sur la confrontation à notre propre mort. Les professionnels du funéraire sont porteurs d'un stigmate inquiétant car ils invitent les autres à penser leur disparition. En témoigne la levée de corps en maison de retraite. Dans de nombreux établissements, il est de rigueur pour le personnel soignant de simuler un exercice de sécurité afin de contraindre les résidents à rester confinés dans leur chambre et à ne pas voir les professionnels du funéraire circulant dans les couloirs, emporter sur un brancard un de leur voisin.

Mais même s'ils se savent craints et évités, ces agents parviennent à valoriser leur identité sociale. Ils mettent notamment en avant les compétences professionnelles dont ils sont détenteurs et qui permettent de rendre hommage aux défunts et aux familles lors des obsèques. Ils sont garants, disent-ils, de la solennité du rituel par des savoir-faire et des savoir-être qui ne s'improvisent pas : le port du cercueil à l'épaule, la marche au pas ou encore la discipline et la discrétion dont font preuve les porteurs lorsqu'ils s'activent au milieu de la foule.

14 Philippe ARIÈS, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1975.

15 Norbert ELIAS, *La solitude des mourants* ; suivi de *Vieillir et mourir : quelques problèmes sociologiques*, Paris, C. Bourgeois, 1987.

À l'inverse, s'occuper du cadavre et manipuler les corps est considéré par eux comme une « basse besogne ». Être au contact de corps morts les expose à devenir symboliquement « intouchables » car contaminés. En effet, le tabou sur la mort porte non seulement sur la mort comme disparition, mais aussi sur le cadavre en tant que tel et sur le traitement qui lui est réservé pour pouvoir permettre justement d'atténuer son rejet par les vivants. Le corps mort est réinscrit parmi les vivants grâce au travail des pompes funèbres. Les soins de thanatopraxie permettent de maquiller les signes les plus rebutants et de faciliter le passage du cadavre au défunt¹⁶. On constate donc un double visage de la Mort. Son visage naturel que l'on observe en réquisition et qui est susceptible d'éveiller le dégoût même chez les initiés et son visage maquillé qui, après divers soins¹⁷, permet de présenter une figure socialement tolérable de la mort lors des funérailles. Sinon, comment expliquer qu'un corps trop abîmé, impossible à maquiller, à reconstruire, ne peut être exposé à la famille et fait l'objet d'une fermeture de cercueil très rapide ?

Mais ce travail sur le cadavre, notamment lors des réquisitions de police, est difficilement valorisable auprès des profanes, puisqu'il renvoie directement au sale boulot :

C'est un boulot ingrat comme toucher des morts, se lever la nuit pour aller chercher des cadavres. Je ne sais pas, mais descendre dans un caveau, marcher sur des cercueils pourris ce n'est pas très gratifiant.

Certains d'entre eux taisent alors ce stigmate *discréditable* afin de ne pas être *discrédités*¹⁸. Lorsqu'ils se présentent à autrui, une tactique consiste à dissimuler sa véritable identité et à s'inventer une profession plus noble. C'est le cas lorsqu'ils évoquent les difficultés à aborder leur métier lors des moments de séduction amoureuse. Et si la véritable identité est révélée, ce n'est pas de la réquisition de police que le professionnel parlera mais plutôt des obsèques, mettant alors en avant ses compétences professionnelles.

L'évitement de la souillure se fait de deux façons. La première tactique consiste à utiliser abondamment les gants en latex. Leur utilisation fréquente les a d'ailleurs amenés à se qualifier eux-mêmes de « mains gantées de la mort ». L'utilité hygiénique des gants paraît évidente lorsque le professionnel saisit le corps, pour une mise en bière ou lors d'une réquisition, afin d'éviter d'être au contact direct avec la peau du cadavre. Mais la crainte de la contamination symbolique apparaît lorsque le professionnel met des gants pour manipuler une housse mortuaire à usage unique dans laquelle repose le corps et où il n'est donc plus en contact direct avec lui. Notons que les professionnels se lavent systématiquement les mains *après* avoir enlevé leurs gants et que celui qui travaille sans gant est considéré comme suspect¹⁹. La douche comme ablution purificatrice est la seconde manière pour éviter la souillure et surtout ne pas contaminer ses proches²⁰. De fait, la douche en rentrant le soir à la maison, ou après la réquisition, est souvent imposée par les compagnes. L'entourage des professionnels participe alors au renforcement du stigmate en

16 Thomas HANIQUE et Isabelle DUBOIS-COSTES, « Du cadavre au défunt. Une sémantique professionnelle au service de l'éthique », *Études sur la mort*, vol. 1, n°129, 2006, p. 115-122.

17 Mélanie LEMONNIER, Karine PESQUERA, *Thanatopraxie. Technique, histoire et pratique au quotidien*, Montpellier, Sauramps Medical, 2007.

18 Erving GOFFMAN, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éd. de Minuit, 1975.

19 Il existe cependant un cas de figure où les gants ne sont pas utilisés, c'est lors des mises en bière d'enfants ou d'adolescents en présence de la famille. Bien sûr, l'état du corps est une donnée importante puisqu'un corps trop dégradé ne fait pas l'objet d'une mise en bière en présence de la famille et le port de gants se révèle alors indispensable.

20 Monique JEUDY-BALLINI & Claudie VOISENAT, « Ethnographier la peur », *Terrain*, n°43, 2004, p. 5-14.

leur signifiant que tant qu'ils ne se sont pas purifiés, ils n'ont pas accès à la table, au lit conjugal, au contact avec les enfants.

Mais comme le note E. Goffman²¹, les stigmatisés savent jouer de leur « handicap » vis-à-vis des normaux. La réquisition de police permet d'en relever deux utilisations avantageuses. L'une est malhonnête car elle consiste à utiliser le prétexte d'une réquisition pour s'absenter quelques heures de son domicile sans avoir à en révéler la véritable cause, inavouable. Par exemple, certains professionnels adultères demandent à un collègue de les appeler à une heure convenue pour qu'ils puissent justifier vis-à-vis de leur compagne un départ imminent, et pour quelques heures. L'autre utilisation avantageuse consiste à attirer l'attention sur soi, notamment lors de fêtes ou de soirées, en suscitant la curiosité morbide du public.

Ça me fait marrer de voir comment les gens réagissent. Puis, c'est drôle quoi en pleine soirée tu balances que t'es allé chercher un macchabée qui s'était pendu depuis trois mois et qui s'est fait manger les jambes par son chien qui mourrait de faim... sensations garanties ! Moi ça me fait rire.

Ce type de provocation apparaît cependant mis en œuvre par des individus relativement à l'aise avec leur stigmaté. Car il faut être alors capable de supporter la condamnation instantanée du sale boulot par les auditeurs profanes (« Je ne sais pas comment tu fais, moi je ne pourrais pas faire ce travail »). S'affirmer comme « le croque-mort de service », c'est brandir fort dangereusement le stigmaté.

La réquisition de police : un « sale boulot » stimulant ?

Un paradoxe majeur apparaît dans la réquisition de police. Elle est bien du sale boulot en ce qu'elle éveille le dégoût et apparaît comme avilissante auprès des profanes. Mais les professionnels parviennent souvent à la valoriser : en la présentant comme un challenge et un apport d'expérience pour le collectif. Plus la réquisition de police est alors insolite, plus elle est stimulante. Elle permet de surcroît au professionnel, par son originalité potentielle, d'afficher son professionnalisme face au groupe.

Le collectif de travail apparaît comme l'espace privilégié pour partager ses émotions après la réquisition de police. L'entourage de l'individu ne *peut* pas comprendre ce que l'on ressent durant une réquisition faute de l'avoir vécu, mais il ne le *doit* pas non plus. Il convient visiblement de préserver son entourage de ce que « fait » le travail. Parler des réquisitions à ses proches, c'est risquer de ne pas être compris mais c'est aussi polluer sa propre sphère intime en ramenant les affects négatifs du travail chez soi. Comme le montre M. Douglas²², la souillure apparaît lorsqu'une barrière sociale est franchie, lorsque l'impur pénètre là où se trouve le pur et perturbe alors l'ordre des choses :

Je n'en parle pas à ma famille pour ne pas les inquiéter. S'ils commencent à déprimer à cause de mon boulot ça va être encore plus pénible pour moi, donc j'en parle plutôt au boulot.

Mais l'expression des émotions peut se faire dans le collectif. Celui-ci est composé, rappelons-le, exclusivement d'hommes, à peu près du même âge, issus de classes sociales assez défavorisées et ayant connu un parcours scolaire et professionnel similaire. En d'autres termes, l'identité personnelle des uns est relativement similaire avec l'identité personnelle des autres. Les opinions personnelles qui s'expriment sont très souvent semblables, que ce soit sur le plan politique, religieux ou autre. Une forte identité sociale, un intense sentiment d'appartenance, une culture de groupe qui peut être qualifiée de

21 Erving GOFFMAN, *op. cit.*

22 Mary DOUGLAS, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2001.

virile ; bref « le travail des opérateurs funéraires est un travail d'homme ». Ici sont prônées les valeurs associées au courage, à la force physique et à la maîtrise émotionnelle. Ainsi, les « retours » après une réquisition de police doivent correspondre à ces codes sociaux. Celui qui dira ne pas avoir eu assez de force physique pour soulever le corps, avoir fondu en larmes durant la réquisition ou encore avoir vomi en intervention sera raillé par ses collègues car il témoignera de valeurs antinomiques avec l'identité sociale du groupe.

Il existe ici un rituel consistant, chaque matin, à demander aux individus d'astreinte la nuit, s'ils ont fait des réquisitions de police : pour se renseigner sur les futures obsèques mais également par simple curiosité. Dans ces récits, reviennent alors constamment les détails cités plus haut sur le type de mort, l'état du corps, l'accessibilité et la présence d'un public profane. Mais surtout se dégagent du discours deux types de réquisitions : la banale, l'ordinaire, la classique *versus* l'inhabituelle, la sensationnelle, l'insolite. Elles ne font pas l'objet du même partage au sein du collectif. Par exemple, tout le monde dans l'équipe a déjà fait plusieurs pendus, il n'y a donc que très peu d'exaltation autour des récits qui en sont faits, sauf lorsque la réquisition s'est mal passée. En revanche, ce que les enquêtés appellent « un train » est raconté avec insistance. Il s'agit d'une intervention relativement rare et de surcroît particulièrement répugnante. L'intéressé revient non seulement sur la façon dont il a maîtrisé son dégoût pour ramasser les morceaux de corps mais également la technique qu'il a mise en œuvre pour le faire. Cette mise en récit d'un défi relevé et ce partage de l'émotion autour de lui²³ permettent une exaltation relative de l'expérience.

La culture du collectif de travail se traduit aussi par un lexique commun : les « clients » (les morts), les « sanglants », les « tentatives de vol » (défenestrations)²⁴. Chacun comprend parfaitement ici à demi-mot ce que veut dire un « pendu » même si quelques variations persistent quant à évaluer si décrocher un « pendu pourri » est plus compliqué et pénible que ramasser une personne happée par un train. En revanche, les réquisitions insolites et rares, obligent à un partage d'expérience plus poussé. Chacun veut savoir comment s'en est sorti l'intéressé, alors exposé à occuper temporairement une place centrale dans le processus de construction de l'expérience collective, et trouvant là l'occasion de se valoriser auprès du collectif s'il en a respecté les normes de travail. Parfois pointe même l'envie comme en témoigne l'exemple qui suit.

Une tuerie a eu lieu dans une école primaire de la ville. Cette réquisition est inhabituelle car elle combine trois caractéristiques. Tout d'abord, il s'agit d'intervenir sur des cadavres d'enfants. Cela n'est pas courant pour les professionnels et les morts d'enfants représentent dans les pompes funèbres une situation émotionnellement risquée : l'enfant symbolise les morts injustes, inacceptables²⁵. Ce type de réquisition éveille à la fois colère et tristesse. Ensuite, les réquisitions liées aux homicides sont nettement moins nombreuses que celles liées aux accidents, aux suicides ou aux décès par maladies soudaines (infarctus du myocarde, AVC). Intervenir sur un homicide est déjà peu fréquent, donc intervenir sur un homicide multiple est très rare ; en l'occurrence, il s'agissait d'une première fois pour l'entreprise. Enfin, la présence des parents hurlant leur douleur ou assommés par le choc,

23 Bernard RIME, *Le partage social des émotions*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

24 Cette expression pour les défenestrés témoigne par ailleurs d'un certain humour au sein du collectif.

25 Pour soutenir cet argument, notons que les employeurs prétendent refuser de réaliser les obsèques d'enfants afin « d'épargner leurs salariés ». On doit comprendre par cette expression, les soustraire à la fois de la peine qu'ils ressentent lors du contact avec l'enfant durant la levée de corps, l'habillement et la mise en bière, mais également éviter les difficultés émotionnelles ressenties à travailler avec les parents et la famille et, une fois de plus, se mettre à leur place.

des médias couvrant l'événement et de simples badauds assistant à la scène derrière les cordons de police, participe à rendre cette réquisition particulière. Or malgré le caractère très difficile de cette réquisition-là, de manière stupéfiante, *tous* disent qu'ils auraient souhaité pouvoir vivre cette réquisition et se confronter à ce type d'expérience :

« Moi, j'aurais aimé la faire cette réquisition pour apprendre... c'est une réquisition unique et puis elle est dure... vachement intéressante ».

Dans certaines conditions, ce qui provoque normalement effroi et répugnance peut donc devenir attractif.

Conclusion

Acmé du sale boulot dans les pompes funèbres, la réquisition de police méritait l'analyse en ce qu'elle représente un cas extrême d'exposition au dégoût. Le stigmatisme habituellement attaché à ceux exposés à ce type de situation sociale dans nos sociétés devrait attendre son degré maximum : et c'est bien le cas comme en témoignent les techniques défensives variées qu'ils déploient à son encontre.

Ils n'en sont pas moins capables de tirer quelques bénéfices secondaires, et paradoxalement, dans les cas extrêmes, quelques gratifications et raisons de s'enorgueillir. Mais outre qu'il faudrait évaluer la part exacte que joue ici la dimension très sexuée de cette activité et l'idéal viril propre à ce métier, cette posture n'est concevable que dans l'entre soi professionnel. Le monde social ordinaire continue à vouloir oublier suffisamment la réalité de la mort brutale pour que l'inversion *publique* du stigmatisme en devienne pratiquement impossible.